

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur le président, je n'ai pas soulevé un tel problème avec le ministre des Finances, et je dois avouer à l'honorable député que je ne crois pas que sa suggestion en soit une qui devrait être retenue.

* * *

[Traduction]

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

DEMANDE DE DIVULGATION DES NOMS DES DONATEURS DE LA PISCINE OFFERTE AU PREMIER MINISTRE

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre je voudrais poser une question à son suppléant. En vue d'établir si la construction d'une piscine au 24 de la promenade Sussex comporte des conflits d'intérêt ou quelque chose d'inconvenant, le premier ministre suppléant dirait-il à la Chambre si le gouvernement publiera les noms des donateurs, le montant de chaque contribution et si ces contributions, y compris celle du premier ministre lui-même, pourront être déduites en entier de l'impôt sur le revenu?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois savoir que le député a inscrit une question au *Feuilleton* à laquelle il sera répondu.

M. l'Orateur: Je m'apprêtais moi-même à intervenir pour le signaler. D'autre part, il s'agit d'une question qui a déjà été posée au cours d'une séance précédente.

Une voix: Mais qui demeure toujours sans réponse.

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour signaler que la question, comme l'a dit le premier ministre suppléant, figure au *Feuilleton*. Puisque l'histoire se répète, si le gouvernement met autant d'empressement à répondre à cette question qu'il en a déjà mis à d'autres, nous pouvons en faire notre deuil; il s'agit pourtant d'une question parfaitement légitime. Le gouvernement louvoie et temporise, afin de cacher la vérité aux Canadiens le plus longtemps possible. C'est un procédé inacceptable, et je soutiens n'en déplaise au premier ministre suppléant, que ma question est bel et bien recevable.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne m'oppose pas à ce que le député pose sa question. Il l'a formulée, on y répondra le moment venu.

* * *

LES PÊCHES

DEMANDE D'ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE RAFFINERIE DE PÉTROLE DANS LE SUD DE LA C.-B.

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État (Pêches). A une question sur l'établissement d'une importante raffinerie de pétrole dans le Sud de la Colombie-Britannique par la British Columbia Petroleum Corporation, le ministre de l'Énergie, de Mines et des Ressources a répondu que la société semblait en effet envisager ce projet. Le ministre d'État a-t-il entrepris ou entend-il entreprendre sous peu des recherches pour garantir la qualité et la quantité de l'eau des rivières Campbell et Nicomekl dans cette région?

Questions orales

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, je prendrai bien sûr note de cette question et étudierai les points mentionnés par le député. Si le projet doit avoir une incidence sur la qualité de l'eau et donc sur les pêches, je m'occuperai de la question de très près.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

LA CESSION DES HÔPITAUX AUX AUTORITÉS PROVINCIALES—DEMANDE DE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. En raison des nombreuses représentations faites au ministre qui exprimaient l'inquiétude au sujet des affectations des hôpitaux pour les vétérans et des conséquences d'une réduction des soins aux anciens combattants âgés, le ministre voudrait-il informer la Chambre des mesures qu'il a prises pour instituer des enquêtes sur les besoins grandissants de lits ou de soins à domicile et sur les autres besoins des anciens combattants âgés?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de mon ministère qui travaillent avec les hôpitaux étudient cela de très près; on m'a rapporté que, partout au Canada, on donne les soins nécessaires à tous les vétérans âgés qui en ont besoin.

M. Marshall: Puisque les instances contredisent les paroles du ministre, je me demande si celui-ci accepterait de faire dès que possible une déclaration à l'appel des motions qui expose la politique gouvernementale et s'il déposerait toute la correspondance de l'an dernier afin de confirmer le nombre de lits disponibles et la qualité des soins dispensés aux anciens combattants. Pourrait-il également renvoyer la question au comité permanent des affaires des anciens combattants afin que celui-ci réexamine la décision prise par le cabinet en 1963, à la lumière de l'évolution de la situation?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la première partie de la question, je suis prêt à faire en tout temps une déclaration à propos de nos hôpitaux. Quant à la deuxième partie, j'aimerais voir ce que l'on peut faire ou ce que l'on a fait.

* * *

● (1450)

LE CANADIEN NATIONAL

LA GRÈVE DES MÉCANIENS—DEMANDE DE RAPPORT SUR L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, je donne suite à une question que j'ai posée vendredi après-midi au ministre du Travail. Puisque 75 p. 100 de tous les services marchandises et passagers du CN ont été interrompus et qu'ils l'ont été entièrement entre Toronto et Montréal, le ministre nous fera-t-il connaître l'état actuel du débrayage? A-t-on examiné la requête de la Fraternité des mécaniciens de locomotives qui réclame une hausse de 15 p. 100?